



Directeur de la Publication: TIENTCHEU KAMENI Maurice

Protection civile

Le Cameroun dans la tourmente des catastrophes



- Retour sur les drames de la falaise de Dschang, de l'Extrême Nord, de Ngouache, de Nyos, de Nsam-Efoulan, de Mbanga Pongo, etc.
- L'impréparation du pays rend les bilans humains et matériels sans cesse désastreux.
- La création de l'Agence nationale de la protection civile est toujours attendue.
- Les éclairages du Pr Mesmin Tchindjang, expert en risques naturels et en évaluation environnementale.

Pp 5 - 10

Fécafoot



Samuel Eto'o : une fin de mandat Chaotique

L'instance faîtière nationale du football doit gérer plusieurs démissions dans son staff, la défection du club Bamboutos de Mbouda et les revendications des arbitres.

P.4

Présidentielle 2025 Les candidats déclarés en précampagne

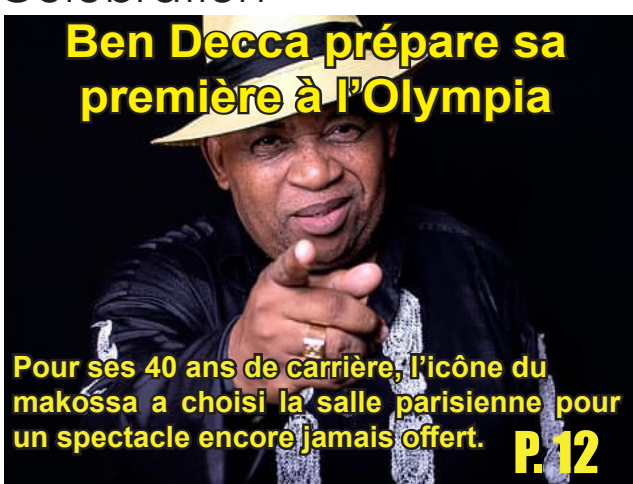


P. Biya, M. Kamto, C. Libii, A. Muna... investissent les médias traditionnels et les réseaux sociaux. Chacun met en avant son modèle de société pour le Cameroun.

P. 2

Célébration

Ben Decca prépare sa première à l'Olympia

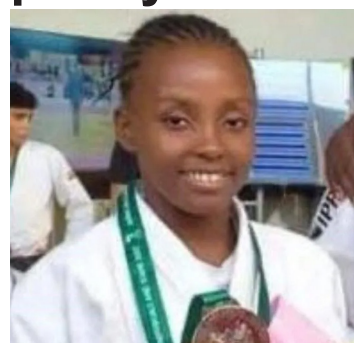


Pour ses 40 ans de carrière, l'icône du makossa a choisi la salle parisienne pour un spectacle encore jamais offert.

P. 12

Judo

Rêve brisé d'une athlète paralysée



Manuella Fenou, 19 ans, manque de suivi depuis son accident sur le tatami lors d'une compétition internationale.

P. 4

Décès du Pape

L'héritage africain de François

Tout en restant aux côtés des pauvres, le Souverain Pontife, parti le lundi de Pâques, a eu des désaccords avec le clergé du continent.

Le Pape François, l'Argentin Jorge Mario Bergoglio de son nom de naissance, n'est plus. Il est décédé tôt ce lundi 21 avril 2025, au lendemain de la célébration de la résurrection du Christ. Le Souverain pontife, élu en 2013 après la démission de Pape Benoît XVI, était âgé de 88 ans. Sur le site web Vatican News, l'on peut lire la grande Une : « *Il est dans les bras du Père* ». En effet, à l'occasion de la Pâques, le Pape est apparu à la loggia centrale de la basilique Saint-Pierre peu après 12h. Selon le même site, il souhaitait de vive voix « *de bonnes Pâques à tous* » dans son message de bénédiction Urbi et Orbi. Fidèle à sa tonalité, sur la paix et bien d'autres sujets, il souhaitait « *la lumière de la paix pour la Terre Sainte et pour le monde entier, égrainant différents théâtres de guerre où la volonté de mort prévaut* ». L'Afrique n'était pas en reste. Le Pape, dans sa prêche de circonstance, a tourné son regard sur l'Afrique, souhaitant « *la paix et le réconfort en République Démocratique du Congo, au Soudan et au Soudan du Sud, et que le Seigneur soutienne ceux qui souffrent des tensions au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et dans la région des Grands lacs* ». Il balisait ainsi le cadre norma-



Le pape François lors de sa visite au Kenya en novembre 2015

tif d'une paix durable dans le monde : « *aucune paix n'est possible là où il n'y a pas de liberté religieuse, ni de liberté de pensée et d'expression, ni de respect des opinions d'autrui* ».

Tensions entre le Pape et l'Afrique

Les rapports entre le Pape François et l'Afrique sont loin d'être un long fleuve tranquille. A la vérité, le Pontife ne faisait pas l'unanimité sur certains sujets hautement sensibles, et était parfois aux antipodes des valeurs culturelles africaines. Il s'agit par exemple de la bénédiction des couples homosexuels. Dans une posture inclusive au sein de l'Eglise catholique en 2013, le Pape François déclarait aux journalistes dans son

avion : « *Si une personne est gay et cherche le Seigneur, qui suis-je pour la juger ?* » Dix ans plus tard, le lundi 18 décembre 2023, le Souverain pontife, dans un communiqué signé de lui, affirmait : « *Il est possible de bénir les couples en situation irrégulière (non mariés religieusement) et les couples de même sexe, sous une forme qui ne doit pas être fixée rituellement par les autorités ecclésiales, afin de ne pas créer de confusion avec la bénédiction propre au sacrement du mariage* ».

Il faut souligner que si l'accord du Pape avait pour fondement la pression des associations et fidèles LGBTQ catholiques, il va se heurter aux conservateurs. L'Afrique a donné son avis sur le sujet. Au Cameroun, la Conférence

épiscopale nationale déclarait : « *Les évêques du Cameroun, à l'unanimité, interdisent formellement toutes bénédictions des couples homosexuels dans l'Eglise du Cameroun* ». La note a été rendue publique le 21 décembre 2023, dans une déclaration commune signée par Andrew Fuanya Nkea, archevêque de Bamenda, et président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun. Au Nigéria, c'était la même posture. Le 11 janvier 2024, les évêques catholiques africains disaient : « *l'approbation récente par le Vatican de la bénédiction des couples de même sexe n'était pas approprié sur le continent africain, ceci en raison de l'éthos culturel des communautés africaines* ».

Défenseur des opprimés

Le Pape François s'est maintes fois indigné du traitement infligé aux pays africains, théâtres de toutes les atrocités et de l'horreur. Il s'est bien voulu la voix des sans voix. En visite en République Démocratique du Congo en 2023, le pontife exprimait son engagement sans faille pour la paix, la justice sociale et la dignité humaine. Devant les autorités congolaises, la société civile et le corps diplomatique réunis au Palais de la Nation, François avait tenu un

discours d'une rare intensité, fustigeant les injustices historiques et actuelles subies par la RDC. « *Retirez vos mains de la République Démocratique du Congo, retirez vos mains de l'Afrique ! Cessez d'étouffer l'Afrique : elle n'est pas une mine à exploiter ni une terre à dévaliser* », pestait-il avant de conclure que « *le poison de la cupidité a ensanglanté ses diamants* ». De cette sortie sans fioritures, la RDC garde le souvenir d'un Pape qui dénonçait « *le colonialisme économique* ». En outre, il a également appelé les dirigeants à une éthique de la gouvernance, pour sortir de la spirale de la violence à l'Est de la RDC, source de la misère et la précarité des populations. Pour rappel, le Pape était convalescent après sa sortie de l'hôpital en février dernier. Il souffrait d'une pneumonie aux deux poumons. L'information de son décès, survenu tôt le 21 avril 2025, devenue virale sur toutes les plateformes numériques, suscite douleur et consternation dans la communauté chrétienne de l'Eglise catholique. En attendant le programme des obsèques, c'est le cardinal Kevin Farrell qui fera office de « *pape par intérim* » de l'Eglise catholique. Le Vatican envisage d'exposer le corps du Pape à partir de mercredi à Saint-Pierre de Rome.

Olivier Mbessité

Positionnement

La presse donne le ton de la Présidentielle

L'échéance se rapproche. Les médias camerounais affûtent leurs dispositifs éditoriaux : nouvelles émissions politiques, plateformes d'échanges et couvertures renforcées.

La présidentielle de 2025 s'annonce comme un tournant majeur dans l'histoire politique du Cameroun. Et dans cette dynamique, les médias ne se contentent plus d'un rôle d'observateurs. Ils deviennent des acteurs à part entière du débat public, réinventant formats et pratiques, pour mieux informer les citoyens et offrir une tribune plurielle aux candidats. Côté télévision, Canal 2 Internationale innove avec « *2025 RDV* », un concept mensuel audacieux centré uniquement sur le programme des candidats. Ici, pas de propagande. Les prétendants à la magistrature suprême sont confrontés à un jury citoyen, à la diaspora en ligne, à des questions qui dérangent, dans un format pluriel mêlant vox populi, fact-checking, tableaux interactifs et face-à-face économiques. « *Les candidats sans programme n'ont pas leur place* », martèle Rodrigue Tongue, présentateur de ce nouveau programme Tv, par ailleurs directeur de l'information au sein de la chaîne verte. A la Crtv, office de radio et de télévision publique, plusieurs formats coexistent déjà : de « *Scène de presse* » à « *C-Politic* », en passant par « *Actualité Hebdo* », centrés sur les échanges pluralistes. Le chef du service politique Crtv télévision, Joseph Hitote, annonce une série de nouveautés dans les semaines à venir, pour accompagner l'électorat vers un choix éclairé. Un dispositif calibré, pour assurer l'équilibre dans le traitement de l'information politique.



Le candidat déclaré Cabral Libii et le journaliste Rodrigue Tongue au cours de l'émission 2025 RDV, sur Canal 2 International.

A Magic FM, radio urbaine de Yaoundé, le ton est donné. Son chef de chaîne, Jules Elobo, également président fraîchement élu du Club des journalistes politiques du Cameroun (Club Po), mise sur un engagement renforcé. En attendant la convocation du corps électoral, l'émission « *Electora* », diffusée chaque samedi, sert de cadre à une analyse rigoureuse de l'actualité politique. « *Nous recevons politologues, experts et candidats déclarés pour décrypter les signaux faibles de la campagne à venir* »,

confie-t-il. L'innovation est en gestation : trois nouvelles émissions, spécifiquement dédiées à la présidentielle, verront le jour dès l'entrée officielle en campagne. A Royal FM, le dispositif est déjà bien huilé. Chaque dimanche, entre 18h et 21h, le programme « *A bâtons rompus* » installe un dialogue direct entre les candidats et les citoyens, sous la houlette de Jean-Marie Anaba. Ce format long, en prise directe avec les enjeux du scrutin, s'accompagne d'une panoplie d'émis-

sions à forte teneur politique, telles que « *Géopolitique* », « *Baromètre Politique* » ou « *Verbatim* », qui explorent les mutations de l'espace public camerounais. La presse écrite n'est pas en reste. Au quotidien Mutations, le desk politique dirigé par Cyril Essissima veille à l'équilibre du traitement médiatique. Une rubrique spéciale, « *Le Campagnard* », sera déclenchée dès l'ouverture officielle de la campagne. Elle couvrira de manière approfondie les meetings, les programmes, les contentieux et le déroulement du vote. Une mobilisation qui s'accroîtra le jour du scrutin, avec une couverture nationale déployée en fonction des ressources disponibles. En parallèle, le Club des journalistes politiques (Club Po) entend renforcer l'impact des journalistes politiques sur la scène nationale. Lors de la 19ème édition du Café politique tenue le 9 avril dernier, Me Akere Muna, candidat déclaré, a exposé ses ambitions devant un parterre de journalistes. « *C'est une plateforme d'expression libre, de confrontation d'idées, mais aussi de formation citoyenne* », résume Assongmo Necdem, secrétaire général du Club Po. Le Café politique est un cadre qui traduit la volonté croissante des journalistes de sortir de leur posture d'observateurs pour participer activement à l'édification d'un discours politique plus éclairé et responsable. La présidentielle de 2025 sera donc aussi celle des médias, entre montée en compétences, création de formats inédits et quête de pluralisme. Une mutation dans un paysage politique en quête de transparence et d'engagement citoyen.

Alain Leuwat

Retour des démons de la division

Le Cameroun se prépare pour l'élection présidentielle, mais le plus vieux parti de la scène politique se déchire sur les candidatures déclarées du Pr Bahebeck et du Dr Yamb Ntimba.

Le 15 janvier 2025, une réunion tenue à Bafoussam, a vu la désignation du professeur Jean Bahebeck comme candidat de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) pour la prochaine présidentielle. Cette décision, soutenue par 139 présidents de section, semblait marquer une volonté de rupture avec l'alliance traditionnelle entre l'UPC et le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) au pouvoir. Pourtant, lors de la réunion du comité directeur tenue le 10 avril, le parti de Um Nyobè, via sa présidente Rose Ndjie She, a annoncé que finalement, c'est le docteur Dominique Yamb Ntimba qui sera le candidat à la présidentielle. Une décision que Bahebeck a vite fait de réfuter avec véhémence : « Yamb n'a jamais été militant de l'UPC. Ce monsieur a été amené du quartier dans le but de nuire à ma candidature au sein du parti. Je l'ai accueilli comme un frère et j'ai recommandé au leader de l'UPC de Douala 2ème de l'inscrire afin qu'il puisse devenir au moins membre du parti , et que nous puissions étudier son profil car, il est impossible de se présenter comme candidat d'un parti sans en être membre. Sylvestre Nyeck Neyck, Ikang Pascal, Soho Serge, Rose Ndjie She



Jean Bahebeck

et Mbombok Onana Victor n'ont pas jugé être en mesure de se porter candidats. Pourtant, ils estiment pouvoir désigner un citoyen qui venant du quartier, n'est même pas militant de l'Upc, à savoir Yamb. Ils ont quitté la séance face à la perspective de défaite pour se précipiter de signer le document qu'ils ont ensuite publié. Je tiens donc à inviter les citoyens à rester vigilants et les médias à véhiculer des informations précises et vérifiées. »

Ces deux candidatures ont été vivement contestées par Robert Bapooch Lipot, figure influente de l'UPC, qui a dénoncé ces désignations comme illégitimes. Il a réaffirmé que l'Upc soutenait la candidature



Yamb Ntimba

de Paul Biya, président sortant et leader du RDPC, soulignant ainsi la persistance de l'alliance entre les deux partis. La division au sein de l'Upc ne se limite pas à cette opposition. Une autre faction, dirigée par Pierre Baleguel Nkot, reconnu par la justice comme secrétaire général du parti, a exprimé son soutien à la candidature de Me Akere Muna, investi par le parti Univers. Cette position marque un changement par rapport à 2018, où cette même faction avait soutenu Paul Biya. En réaction, la faction de Robert Bapooch Lipot a suspendu Pierre Baleguel Nkot de ses fonctions, l'accusant d'avoir engagé

l'UPC dans une alliance sans consultation préalable. Cette décision illustre les luttes internes qui secouent l' UPC. Fondée en 1948, l'UPC a longtemps été un symbole de la lutte pour l'indépendance du Cameroun. Cependant, depuis plusieurs décennies, ce parti est miné par des scissions et des conflits internes, souvent exacerbés à l'approche des échéances électorales. La situation actuelle semble être une répétition de ces crises récurrentes léguées en héritage par les anciens comme Augustin Frédéric Kodock, Henri Hobbe Nlend, Woungly Massaga et bien d'autres. À quelques mois de la présidentielle, l'UPC apparaît plus divisée que jamais. Entre les partisans d'une alliance avec le pouvoir en place et ceux qui prônent une candidature indépendante, le parti risque de perdre sa crédibilité et son influence sur la scène politique nationale. Sans une réconciliation rapide, l'UPC pourrait se retrouver marginalisée lors du scrutin d'octobre 2025. Une vieille fraction du parti, connue comme l'UPC des fidèles, se tient depuis des années, à l'écart de ces luttes intestines. Elle a été longtemps incarnée par feu le Dr Samuel Mack-Kit et Moukoko Priso, ou encore Albert Moutoudou. Aujourd'hui, une jeune garde essaie bon an mal an d'entretenir l'âme du nationalisme camerounais.

Assemblée nationale

Entrants, sortants et intouchables du bureau

La première session de l'année a permis de renouveler l'exécutif de la Chambre basse. La reconduction de Cavaye au perchoir symbolise l'emprise du parti au pouvoir. Les équilibres sont maintenus entre les partis de l'opposition.



Cavaye Yeguie Djibril célébrant son élection au perchoir de l'Assemblée nationale en 2024.

Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) conserve une emprise quasi totale sur le bureau de l'Assemblée nationale, s'adjudgeant 19 des 23 postes disponibles. Cette domination se manifeste par la réélection de Cavaye Yeguie Djibril à la présidence pour la 33ème fois consécutive, un record de longévité qui témoigne de la stabilité, mais aussi de l'immobilisme institutionnel. Hilarion Etong, également du parti des flammes, est reconduit au poste de premier vice-président, consolidant ainsi la mainmise du parti au pouvoir sur les instances dirigeantes de l'hémicycle. Malgré une représentation

modeste, l'opposition parvient à maintenir une présence symbolique au sein du bureau. Cabral Libii du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN) et l'honorable Ndam, député de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) occupent des postes de secrétaires, tandis que Joshua Osih du Social Democratic Front (SDF) est nommé questeur, succédant à Jean Michel Nintcheu qui subit ainsi les conséquences de son exclusion du Sdf, même s'il reste député de ce parti. Ces nominations, bien que limitées, reflètent une volonté d'inclusion et de reconnaissance de la diversité politique du pays. Certains députés notables

n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions. L'honorable Dooh Collins Albert, par exemple, est remplacé par Elise Pokossy en qualité de secrétaire, probablement en raison de son soutien à l'ex-secrétaire général Gaston Komba. De même, Mary Muyali succède à la défunte Emilia Monjowa, au poste de vice-président, marquant ainsi un renouvellement partiel des postes.

Jeu de chaises musicales au Rdpc

Outre Cavaye Yeguie Djibril et Hilarion Etong, plusieurs autres membres du bureau conservent leurs postes, assurant une continuité dans la gestion des affaires parlementaires. Cette stabilité est perçue par certains comme un gage d'efficacité, tandis que d'autres y voient un frein au renouvellement démocratique. La composition actuelle du bureau de l'Assemblée nationale, bien que largement dominée par le Rdpc, intègre des représentants de l'opposition, notamment du Pcrn, de l'Udc et du Sdf. Cette configuration, en réalité symbolique, ne favorise pas un dialogue politique plus inclusif et une meilleure prise en compte des préoccupations de l'ensemble des Camerounais.

Guy Etom

Gabon

Oligui Nguema adoubé par la Cematic

Après son élection avec 94,85% de voix, le nouveau président a reçu les félicitations de tous ses pairs de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale.



Brice Clotaire Oligui Nguema interviewé sur TV 5 MONDE AFRIQUE pendant la campagne.

Au Gabon, la présidentielle du 12 avril dernier s'est déroulée dans le calme avec un taux de participation de 70,11%. Le scrutin a porté le président de transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, au Palais du Bord de mer de Libreville. Ils étaient huit candidats en lice. Brice Clotaire Oligui Nguema remporte cette élection démocratique par un score à la soviétique de 94,85%, selon les données provisoires du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. La Cour Constitutionnelle de transition n'a pas encore donné son verdict. L'analyse qui frappe à l'œil est la tenue

du scrutin sans contestations, ni revendications, encore moins de manifestations. Sur la chaîne de télévision Gabon 24, c'est l'euphorie. Une libération et l'entrée dans la 5ème République du Gabon, après une longue dynastie de la famille Bongo. Le président de la République du Tchad, Mahamat Idriss Deby, a adressé ses félicitations au nouvel homme fort du Gabon en ces termes : « Je voudrais exprimer mes vives félicitations à mon frère, Brice Oligui Nguema, pour son élection en tant que Président de la République gabonaise et au peuple frère du Gabon pour la réussite de cet exer-

cice démocratique. » Le chef de l'Etat Camerounais, Paul Biya, a adressé le message de félicitation au candidat élu au premier tour de l'élection présidentielle gabonaise. « J'ai le plaisir, suite à votre élection à la magistrature suprême de votre pays, de vous adresser mes vives félicitations. J'y joins mes vœux de succès dans l'exercice de vos hautes fonctions », a déclaré le Président camerounais, âgé de 92 ans, au pouvoir depuis 43 ans. Il a par ailleurs assuré de sa « disponibilité » et celle de son gouvernement à œuvrer à la promotion continue des excellentes relations d'amitié et de coopération entre le Cameroun et le Gabon. A ceux-ci se greffent les voix de Denis Sassou Nguesso (Congo Brazzaville), Théodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée Equatoriale) et de Faustin Archange Touadera (République Centrafricaine). Tous ont salué la victoire écrasante de leur homologue gabonais au scrutin présidentiel du 12 avril. Le 18 avril, les chiffres ont évolué et, selon, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Herman Immongault, les procès-verbaux seront soumis à la Cour Constitutionnelle pour proclamation définitive des résultats. S'en suivra la prestation de serment de Brice Clotaire Oligui Nguema dans les prochains jours, certainement devant ses pairs de l'Afrique Centrale, de l'Ouest et de la communauté internationale.

Olivié Mbéssité

Mandat tumultueux pour S. Eto'o

Résultats sportifs décevants, démissions de plusieurs soutiens, sa présidence n'est pas de tout repos.



Samuel Eto'o

« Si une grand-mère a un problème avec un petit-fils, c'est de la faute du petit fils, mais si la même grand-mère a des problèmes avec tous ses petits-fils, alors c'est la grand-mère le problème ». Cette sagesse africaine, qui a plus de résonance dans les langues maternelles, illustre à merveille la situation qui prévaut à la Fédération camerounaise de football (Fecafoot). Une institution où, depuis la prise de fonctions de l'actuel président, Samuel Eto'o, les démissions se comptent à la pelle. Alors qu'il est présenté par ses ouailles comme le meilleur Président de la Fecafoot de tous les temps, plusieurs de ses collaborateurs ont décidé de l'abandonner à mi-chemin. Une situation étrange car, qui accepterait de quitter un paradis ? Le dernier en date, Camille Loe, était jusqu'alors, son directeur de cabinet. Sa démission intervient juste deux jours après l'annonce du départ de l'ancien inter-

national Benoît Angbwa, secrétaire général adjoint et anciennement coordonnateur des sélections.

De Banlog à Loe : Eto'o un bourreau ?

Benjamin Banlog, ancien secrétaire général de la Fecafoot et soutien déclaré de Samuel Eto'o, était le premier à sonner le tocsin. Quelques mois seulement après la prise de fonction de l'ancien capitaine des Lions Indomptables. Il décrivait déjà un environnement de travail liberticide. Plusieurs autres ont suivi, notamment Njalla Quan, directeur marketing, Ernest Obama, le célèbre auteur de la phrase « *celui qui est contre Eto'o est contre Dieu* », Benjamin Pondy, Benoît Angbwa et finalement Camille Loe. Benoît Angbwa, dans sa lettre, dénonçait un harcèlement de la part d'Isaac Mandong, le nouveau secrétaire général de la Fecafoot qui n'est autre que l'oncle de Samuel Eto'o. Ses anciens collaborateurs décrivent Samuel Eto'o

comme un bourreau. Qui n'est pas enclin à écouter et qui adore imposer son point de vue. Une attitude désavantageuse pour le manager d'exception qu'il aspire être. Ce qui a une incidence réelle sur la gestion de l'institution qu'il gouverne.

Les résultats ne plaident pas en faveur d'Eto'o

Engagés au tournoi de Montaigu en France, les Lions U16 ont été éliminés au premier tour après une défaite face à la Chine (1-0) et la débâcle face à la France samedi dernier (4-0). Les lionceaux avaient pourtant bien entamé la compétition en battant l'équipe du District de Vendée (1-0). Avant eux, les U17 n'ont pas connu un sort plus reluisant. Engagés à la Can de leur catégorie au Maroc, les poulains de Saidou Alioum sont également sortis dès la phase de poules. A ceci s'ajoute les arbitres qui menacent de boycotter la suite des championnats professionnels. Dans une lettre adressée à Samuel Eto'o, ils réclament leurs émoluments sur 3 saisons, qui s'élèvent à 300 millions F.Cfa. A côté, le mythique club Bamboutos de Mbouda, menace aussi de suspendre sa participation à la MTN Elite One. Les Mangwa Boys réclament quelque 90 millions F.Cfa à la Fecafoot et accusent également l'instance de conspirer contre eux sur le terrain avec un arbitrage corrompu.

Guy Etom

Un talent brisé sur le tatami

Judokate prometteuse blessée lors d'une compétition en 2022 à 16 ans. Sa paralysie des membres inférieurs soulève des questions sur la prise en charge des sportifs accidentés au Cameroun.



Manuella Fenou

Manuella Fenou, espoir du judo camerounais, participait à un tournoi international au Palais polyvalent des sports de Yaoundé, lorsqu'elle a subi une chute violente. Le diagnostic médical a révélé une lésion grave de la moelle épinière, la condamnant à une immobilisation partielle. Cet incident a suscité une vive émotion dans le milieu sportif camerounais, mettant en lumière les risques inhérents à la pratique du sport de haut niveau. Selon le Dr Thom Bolivar, sous-directeur en charge de la médecine du sport en service au Ministère des Sports et de l'Éducation physique (MINSEP), l'Etat du Cameroun via le Ministère en charge du Sport, a pris en charge les

soins de la jeune athlète. Mais dans un reportage diffusé sur la chaîne Vision 4 Tv, l'on présentait la jeune fille, aujourd'hui âgée de 19 ans, comme abandonnée. Ce qui a suscité une vive émotion au sein de l'opinion publique et la décision d'une prise en charge immédiate par le Ministère de la Santé Publique.

Cadre légal de la prise en charge des sportifs blessés

L'accident de Manuella Fenou n'est pas un cas isolé. Au Cameroun, plusieurs athlètes ont été victimes de blessures graves lors de compétitions, mettant en évidence la nécessité d'une meilleure prise en charge des risques liés à la pratique sportive. Les in-

frastructures parfois inadéquates et le manque de personnel médical qualifié accentuent cette problématique. La législation camerounaise prévoit des dispositions pour la protection des sportifs. La loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 stipule que l'État, les Collectivités Territoriales décentralisées et les fédérations sportives ont la responsabilité d'organiser et de promouvoir les activités physiques et sportives, en assurant la sécurité des pratiquants. Par ailleurs, la loi n°77-11 du 13 juillet 1977 portant réparation et prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles prévoit que la Caisse Nationale de Prévoyance sociale (CNPS) prend en charge les accidents survenus dans le cadre professionnel, incluant les sportifs sous contrat. L'affaire de Manuella Fenou a relancé le débat sur la nécessité de renforcer les mesures de sécurité dans le sport camerounais. Il est impératif d'améliorer les infrastructures, de former du personnel médical spécialisé et de mettre en place des mécanismes de soutien pour les athlètes blessés. La mise en œuvre effective des lois existantes est également cruciale, pour garantir la protection des sportifs et prévenir de tels drames à l'avenir.

Guy Etom

Nous sommes une jeune équipe dynamique à votre service et présents sur toutes les plateformes

2 ^{ème} de couverture :	200 000 Fcfa
4 ^{ème} de couverture :	300 000 Fcfa
1 Page intérieure :	150 000 Fcfa
1/2 Page intérieure :	100 000 Fcfa
Double page centrale :	400 000 Fcfa
Bandeau à la Une :	75 000 Fcfa

Siège Social: Yaoundé- Cameroun
Tel: (237) 698 432 700 / 675 170 921

Directeur de la publication
TIENTCHEU KAMENI Maurice
Directeur de la rédaction
ASSONGMO NECDEM



L'AFRIQUE EN EVEIL
AUJOURD'HUI L'ESPOIR

Rédaction
BIDJA Bertin, MBESSITE Olivier,
TCHAKAM Marc, Alain LEUWAT
Guy ETOM, Franklin ONANA

Infographie
NOUGUEN Steve
Direction commerciale
TIENTCHEU Jean-Paul,
NGABA Françoise,
NKUITCHOU Joel
Imprimerie
Le localier

Cameroun : pays exposé aux catastrophes

L'histoire des catastrophes au Cameroun, révèle une gestion lacunaire de ces épisodes fort désastreux pour les populations. Montée de gaz mortel du lac Nyos en 1986, incendie géant à Nsam-Efoulan en 1998, crash d'avion de Mbanga Pongo de 2007, inondations récurrentes à Douala et dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord, déraillement du train à Eseka en 2016, glissements de terrain qui ont causé plus de 200 morts entre 2019 et 2022 dans les villages et les quartiers à travers le triangle national, la liste des drames est encore longue. Les tremblements de terre à Edéa en mars dernier, ont encore montré la fragilité d'un pays où tout pourrait s'effondrer à la moindre secousse d'envergure, tellement les normes de construction sont bafouées. Le nombre élevé de victimes et les dégâts importants d'une catastrophe à l'autre, indiquent bien que l'impréparation reste le principal problème. Impréparation des populations à réagir, absence de systèmes d'alerte, insuffisance des infrastructures de prise en charge des blessés, bref c'est la conséquence des institutions qui manquent d'efficacité. L'observation du décor laisse apparaître des défis de divers ordres à relever par la protection civile.



Séismes à Edéa

L'urgence de repenser l'urbain

Les populations sont invitées à adapter les constructions aux normes parasismiques, pour éviter les dégâts liés aux catastrophes de divers ordres.

La ville d'Edéa, chef-lieu du département de la Sanaga maritime, Région du Littoral, a connu des mouvements sismiques d'une magnitude 3.0 sur l'échelle de Richter pendant 3 à 4 secondes dans la nuit du 22 mars 2025 à 6h 50 mn. Si au départ les populations ont cru au bruit du passage du train, ou d'un bulldozer, les légères secousses ont tôt fait de dissiper cette hypothèse. Il s'agissait bel et bien d'un mouvement sismique, après les analyses de la station sismologique d'Edéa, effectuées par l'Institut de recherche géologiques et minières (Irgm) qui a confirmé l'origine sismique du phénomène. Ce tremblement de terre, a été précédé d'un petit séisme de magnitude de 1,6 survenu deux jours plutôt, le 20 mars 2025 à 3h 29 mn. Ce premier évènement avait lui-même été suivi d'une réplique de magnitude 1,7 le même jour. La terre a donc tremblé trois fois à Edéa en moins de 72 heures. Les autorités ont appelé les populations à plus de vigilance. « Les populations qui vivent dans ces zones à forte sismicité sont appelées à redoubler de vigilance », conseillait Madeleine Tchuente, Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MiNRESI). Elle a donné les consignes de « signaler à l'IRGM » ou, le cas échéant, aux autorités publiques locales, la moindre secousse ressentie. Si l'anxiété et l'an-gosse ont envahi les populations de la ville d'Edéa, le Pr Mesmin Tchindjang, géographe et enseignant à l'Université

de Yaoundé I, informe que les séismes se produisent au Cameroun depuis plus de 100 ans. « Il faut savoir que depuis 1852, donc à partir du 19ème siècle, les séismes sont enregistrés au Cameroun. C'est vrai que les sismographes ne sont pas répandus partout sur le territoire, mais au moins dans les principales zones, il y a des sismographes pour enregistrer ce qui se produit au Cameroun ».

Rappel

Le Pr Tchindjang se réjouit que la magnitude des tremblements de terre n'ait jamais dépassé 6 sur l'échelle de Richter. Pour lui, le problème va bien au-delà de l'inquiétude que la population a peut ressentir à Edéa. « Moi j'aurais dit heureusement pour nous que la magnitude est faible et que les dégâts ne peuvent pas être importants. On se dit que le Cameroun a un peu de chance. A supposer que des séismes avec une magnitude 6 ou supérieure se produisent dans ces zones densément peuplées, comme des zones urbaines. Vous pouvez donc imaginer les grandes villes comme Douala et Yaoundé, ce serait vraiment catastrophique. Les secousses vont ébranler toutes les maisons. Lorsqu'on voit les styles dans lesquels les maisons sont conçues », explique le géographe. Il déplore le faible niveau d'ingénierie qui conduit si souvent à l'effondrement des maisons çà et là. En d'autres termes, même au niveau du dosage du matériau, les matériaux utilisés ne sont pas conformes aux simples normes techniques prescrites par l'urbanisme. A plus forte rai-

son les normes parasismiques qui demanderaient certainement un dosage élevé. Pourtant, les recherches indiquent que les séismes sont devenus récurrents au Cameroun. On en a eu en 2005 à Monatélé. Puis il y a eu un séisme en 2019 et 2020. Celui de 2019 a atteint une magnitude de 5,5 à Yaoundé, Ebolowa, Kumba. Certains ont signalé même Douala, puis Libreville au Gabon et la Guinée Equatoriale. Le foyer venait de Sao Tomé. Il paraît aussi que dans le monde entier, cette année de 2019, il y a eu 228 séismes qui se sont produits. La magnitude la plus élevée avait été de 5,9 au Guatemala. Dans d'autres zones, c'était 5,5. En 2020, la terre a encore tremblé dans la ville de Yaoundé. Les séismes sont de plus en plus récurrents et se propagent dans tout le pays, avec les évènements d'Edéa cette année 2025. Les mesures prises jusqu'ici ne sont que préventives, et pas de nature à anticiper sur le drame, voire à éviter de nombreuses pertes en vies humaines. Or l'urgence pour les autorités et les populations aujourd'hui, est de faire leur aggiornamento dans la façon de penser cette « ville -lumière ». Il faut adapter les constructions aux normes sismiques.

Solutions du Bucrep

Selon une étude du Bureau central des recensements et des études de la Population (Bucrep), l'aménagement, c'est-à-dire la façon de disposer et de répartir les activités, les équipements et les hommes en liaison avec

l'espace disponible, est encore dans une phase de balbutiement au Cameroun. Le développement des grandes agglomérations est régi par le code de l'urbanisme de 2004. Ce dernier fixe les principes permettant d'éviter les risques de catastrophe en milieu urbain. Sont déclarés inconstruc-tibles, sauf prescriptions spéciales, les terrains exposés à un risque naturel (inondation, érosion, éboulement, séisme etc...). Dans les faits, un fossé existe entre la loi et les pratiques sur le terrain. Peu de Communes d'Arrondissement et de communautés urbaines disposent de documents de planification. En outre, l'usage de plans de secteur est quasi inexistant. Conséquences, on constate des installations non-réglementaires dans les bas-fonds et sur des pentes escarpées profitant du laxisme et des limites de la gestion domaniale. Dans ces conditions, tout glissement de terrain ou toute inon-dation produit chaque fois des dégâts catastrophiques.

Olivier Mbessité



**Lisez et faites lire
L'Afrique En Eveil**



INFO
www.afriqueeneveil.org
afriqueeneveil@gmail.com

Inondations dans l'Extrême-Nord

Promesses englouties et populations abandonnées

Près de 25 000 ménages, soit plus de 135 000 personnes, sont encore piégés dans les sites de recasement des départements du Mayo-Danay et du Logone-et-Chari.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha), les inondations survenues entre juillet et octobre 2024 dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ont affecté plus de 459 000 personnes, détruit 56 000 maisons et submergé des dizaines de milliers d'hectares de cultures. A Yagoua, chef-lieu du département du Mayo Danay, la rupture du pont central a isolé des quartiers entiers, comme Kaskao et Gabara, affectant les déplacements, le commerce local et même la rentrée scolaire. « *Nous avons perdu nos maisons, nos terres, nos outils agricoles. Aujourd'hui, nous vivons sous des tentes, sans eau, sans latrines, sans soins* », confie Talita, une sinistrée du camp d'Ouro-Dabang. En réponse, le gouvernement a débloqué environ 1,6 milliard de F.Cfa, selon le Ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, pour soutenir les sinistrés, réparer certaines digues et renforcer les sites de recasement. Une dotation présidentielle de 350 millions F.Cfa a été distribuée en septembre 2024,



Des sinistrés de l'inondation à l'Extrême-Nord en 2024.

mais uniquement aux « *plus vulnérables* ». Ces aides sont perçues comme insuffisantes, et certains responsables locaux appellent à une reconstruction durable : ponts, écoles, circuits d'eau potable, relogement sur des sites non inondables. « *Il faut refaire le pont, les salles de classe et sortir les gens des zones inondables. C'est une urgence climatique* »,

martèle Pierre Lirawa, maire de Yagoua. Au-delà des dégâts matériels, c'est tout un tissu social qui s'effondre. Les sinistrés manquent de vivres, d'eau potable, d'accès aux soins, et vivent dans la crainte d'épidémies. Le risque de choléra, entre autres, est élevé en raison du manque d'installations sanitaires. La Croix-Rouge a construit des la-

trines dans certains camps, mais les besoins restent immenses. Les femmes et filles sont particulièrement exposées aux violences sexuelles, tandis que les hommes et les garçons risquent d'être enrôlés dans des conflits armés locaux. Parallèlement, plus de 2,5 millions de Camerounais sont actuellement en insécurité alimentaire aiguë.

Promesses de solutions durables

Annoncée en 2022, une étude gouvernementale sur la construction d'une digue de 330 km n'a toujours pas produit de résultats concrets. Deux ans plus tard, les populations attendent toujours des mesures préventives tangibles pour endiguer les inondations récurrentes. « *C'est toujours la même chose : des aides ponctuelles, des visites officielles, puis l'oubli* », déplore un habitant de Guirvidig. A l'horizon, la saison des pluies s'annonce, et avec elle, une possible recrudescence des inondations. Le pays compte déjà près d'un million de déplacés internes. Sans action anticipée, la région risque de s'enfoncer davantage dans la détresse humanitaire.

Alain Leuwat

Catastrophe de Ngouaché

L'oubli après le fracas

Cinq ans après le glissement de terrain qui a englouti Ngouache, quartier de Bafoussam, les victimes survivantes attendent toujours une véritable réhabilitation.

Le 29 octobre 2019, la terre a englouti 43 vies à Ngouaché, un quartier enclavé de Bafoussam dans la région de l'Ouest du Cameroun. Femmes enceintes, enfants, familles entières ont été fauchés dans leur sommeil par un glissement de terrain soudain, révélant avec brutalité la fragilité de l'urbanisation en zone à risque. Cinq ans plus tard, les larmes ont séché, les obsèques ont été célébrées, mais l'ombre du drame plane encore sur les rescapés, livrés à eux-mêmes entre errance, promesses politiques évaporées et initiatives solidaires sabordées. A l'époque, la mobilisation est immédiate. Le Président de la République débloque une enveloppe de 200 millions F.Cfa : 100 millions pour les obsèques, 100 millions pour le recasement. Un geste dont les effets concrets tardent encore à se faire sentir pour nombre de sinistrés. 147 familles ont survécu à la catastrophe. Toutes n'ont pas bénéficié d'un accom-



Retrait des dépouilles sur le site de l'éboulement de terrain à Ngouaché (Bafoussam) en 2019.

pagnement stable. Certaines ont été provisoirement installées dans un hôtel en construction au quartier Ndiengdam dans l'arrondissement Bafoussam I. Mais dès juillet 2020, ces familles ont été expulsées des lieux par le propriétaire désireux de reprendre son chantier. « Le préfet nous a sim-

plement dit de nous débrouiller en attendant que les autorités réagissent », confiait alors Rodrigue Djoumessi, porte-parole des sinistrés, sur les ondes d'ABK radio le 23 juillet 2020. Une réunion avait certes eu lieu entre le maire, le chef du projet de recasement et la délégation régionale de l'Habitat. A

Tamdja, quelques rescapés sont aujourd'hui mieux lotis, notamment ceux logés dans le camp provisoire de la polyclinique. Là, les factures d'eau et d'électricité sont prises en charge par des âmes charitables. Quelques dons présidentiels viennent de temps en temps atténuer la misère : matelas, couvertures, vivres, etc. Mais ce confort relatif ne saurait masquer la réalité d'un abandon latent. « *Nous vivons toujours comme au lendemain de la catastrophe. Il n'y a eu aucune avancée majeure* », déplore Rodrigue Djoumessi. Plus grave encore, l'initiative privée de relogement portée par le journaliste Alain Foka et l'ancien footballeur Samuel Eto'o a été stoppée. Leur projet « *Rebâtir Ngouaché* », qui avait pour ambition de doter les sinistrés de logements décents, s'est heurté à la résistance du maire de Bafoussam 3, Daniel Defonkou, et à la suspicion du préfet de la Mifi. Accusés d'escroquerie, les principaux donateurs du projet ont été contraints d'arrêter les travaux. « *C'est une vaste escroquerie internationale* », avait lancé le préfet Chaïbou, sans jamais apporter de preuves.

Falaise de Dschang

Tragédie d'une défaillance étatique

Quatre mois après le double éboulement, le choc vient des décès, des routes effondrées, de la lenteur des mesures adéquates, des hésitations techniques et des manquements liés à la logistique.

Le 5 novembre 2024 restera une date sombre pour les populations de la région de l'Ouest. Ce jour-là, un pan entier de la falaise de Dschang s'effondre, emportant dans le chaos véhicules, engins de chantier et secouristes. A peine le deuil entamé, un second éboulement survient dans le même périmètre, piégeant sauveteurs et engins engagés dans le déblayage. Une double tragédie dont les séquelles sont environnementales, politiques et humaines. Au-delà de l'événement naturel, c'est surtout la réponse institutionnelle qui fait scandale. Huit jours, c'est le temps qu'il a fallu aux secours pour atteindre les bas-fonds du sinistre, faute de logistique adéquate. Bulldozers et pelles mécaniques se sont heurtés à une topographie capricieuse, une pluie persistante et, surtout, à une impréparation criante. A l'heure où la rapidité des interventions est déterminante, l'Etat a trébuché sur ses propres lenteurs. Le bilan officiel provisoire fait état de 12 corps extraits des décombres. Mais dans les villages alentours, on parle d'une vingtaine



Visite de terrain à la Falaise de Dschang sur le site de l'éboulement.

de disparus. Des familles déplacées vivent depuis dans la précarité, entre exil forcé et peur du retour. D'autres empruntent quotidiennement la voie de contournement, un sentier périlleux improvisé, qui sert de substitut à une route désormais fantôme. A

ce jour, l'axe reliant le Littoral à l'Ouest reste coupé, isolant des centaines de localités, accentuant la cherté de la vie et affectant gravement le commerce. La réouverture de la falaise de Dschang permettra aux usagers de l'axe Dschang-Douala, qui empruntent

actuellement une voie de contournement aménagée en urgence, de réduire significativement leur temps de trajet. Alors que le lancement des travaux a officiellement eu lieu le 15 mars 2025 par le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, le chantier est freiné par une météo défavorable et des procédures administratives encore inachevées. L'entreprise chinoise CFHEC, chargée de reconstruire les 367 mètres de route effondrée pour plus de trois milliards de F.Cfa, peine à déployer son matériel dans des conditions optimales. Un projet, inscrit au budget d'investissement public de 2025. Des riverains et des experts critiquent le fait d'envoyer des engins sans sécuriser le terrain ; ce qui traduit une gestion de crise improvisée. Le gouverneur de l'Ouest, Awa Fonka Augustine, évoque une opération de sauvetage « *très technique* » et justifie les lenteurs par le risque d'un troisième éboulement. Des chercheurs de l'université de Dschang ont été sollicités pour apporter leur expertise. Mais les divergences restent nombreuses. Faut-il reconstruire à l'identique, dévier la route ou construire un pont ?

A. L.

Catastrophe de Nsam

Cacophonie gouvernementale

La gestion de la crise laisse un goût amer, les institutions mises sur pied se marchent dessus. Une absence de synergie et de cohésion.

La catastrophe de Nsam-Efoulan est l’une des crises qui aura marqué l’histoire du Cameroun. Le 14 février 1998, une collision entre deux wagons citernes transportant l’essence de la Société camerounaise des dépôts pétroliers (Sdpc) avait fait environ 250 morts. Les riverains, venus puiser l’essence qui coulait, ont été carbonisés. A l’époque des faits, le Président de République Paul Biya avait rompu le silence et avait instruit dans l’urgence, la mise sur pied d’une commission pour établir les responsabilités dans ce drame. Les conclusions sont restées évasives. Néanmoins, tout comme dans



Nsam Efoulan

la catastrophe du lac Nyos, la tragédie de Nsam-Efoulan a pris des allures d’un drame national, nécessitant une assistance internationale et un dispositif extraor-

dinaire pour sa gestion. Cette catastrophe, qui survient douze ans après celle de Nyos, a donné suite à des modifications institutionnelles et au renforcement

du dispositif national, juridique et opérationnel de gestion des risques. Selon Lionel Brice Molo Zogo, enseignant à l’université de Yaoundé I, entre 1986 et février 1998, d’importants textes juridiques ont été publiés sur la protection civile et de nouvelles structures ont vu le jour, à l’instar de la Direction de la Protection civile au Ministère de l’Administration Territoriale en 1995, et le Conseil national de la Protection civile, un an plus tard. La gestion des secours à Nsam furent le fait des riverains, les volontaires qui, par un impressionnant élan de solidarité, transportèrent les dépouilles et les victimes du lieu du sinistre vers

les centres hospitaliers de la ville de Yaoundé. Cet élan de solidarité collective s’est accompagné de mesures d’intervention publique certes déficitaires, mais utiles. Toutefois, le principal problème de gestion de crise à Nsam fut la redondance des structures mises sur pied pour gérer la crise. De fait, plusieurs cellules de crises furent créées dans des Ministères différents, avec un manque de lisibilité sur leur rôle et leur impact dans le déploiement de l’action gouvernementale. Ce manque de synergie, a entraîné la cacophonie dans l’action. Un révélateur de l’impréparation du Cameroun dans la gestion des sinistres majeurs.

O. M.

Crash de Mbanga Pongo

Un avion disparu des radars

Il a fallu deux jours pour découvrir le site du drame dans la mangrove, près de l’aéroport international de Douala. Bilan : 114 morts dont 34 Camerounais.

Dans la nuit du 4 au 5 mai 2007, le vol KQ 507 de Kenya Airways disparaît dans le ciel peu après avoir décollé de l’aéroport international de Douala. L’enquête technique, rendue publique en 2010, a conclu que l’accident résultait d’une désorientation spatiale de l’équipage, d’une négligence des procédures de vol et d’une collaboration insuffisante entre les pilotes. Notamment, le copilote n’avait pas actionné le pilotage automatique comme demandé, et le commandant de bord a relâché les commandes pendant 55 secondes sans s’assurer que le pilotage automatique était en marche. Au finish, le bilan officiel a fait état de 114 victimes dont l’ensemble de l’équipage. Parmi les



Banga Pongo à Douala. Le site du crash du Boing 737 de Kenya

victimes figuraient des personnalités éminentes, telles que M. Utton Campbell, Directeur Général de MTN Cameroun, et d’autres cadres de la société. Les familles ont été indemnisées par la com-

pagnie aérienne. Les opérations de recherche ont été entravées par des informations erronées sur la localisation de l’épave. Initialement, les secours ont été dirigés vers le Sud

du Cameroun, à Kribi, en raison de signaux de détresse mal interprétés. Ce n’est que 48 heures plus tard qu’un chasseur local a découvert l’épave à Mbanga Pongo, à seulement quelques kilomètres de l’aéroport de Douala. Pourtant, une intervention à temps aurait certainement pu réduire le nombre de victimes.

Une intervention tardive et désorganisée

La réaction des autorités a été critiquée pour son manque de coordination et de communication. Le deuil national n’a été décrété que deux semaines après la catastrophe, suscitant l’indignation des familles des victimes et de l’opinion publique. Dix-huit ans après, les habitants de Mbanga Pongo attendent toujours la réalisation des pro-

messes faites par les autorités. La construction d’une stèle commémorative, d’une route, d’un hôpital et l’accès à l’eau potable restent des promesses de Gascon. Le site du crash, marqué par un cratère rempli d’eau et les débris de l’avion, est entretenu par les membres du comité de développement local, sans soutien institutionnel. La catastrophe de Mbanga Pongo a mis en lumière les failles du système de gestion des catastrophes au Cameroun. Pour honorer la mémoire des victimes et répondre aux attentes des populations locales, il est impératif que les autorités tiennent leurs engagements. La construction d’un mémorial et l’amélioration des infrastructures de Mbanga Pongo seraient des gestes symboliques forts pour tourner la page de cette tragédie.

Guy Etom

Eseka

Le train de la mort

La surcharge et des défaillances techniques ont conduit au déraillement de plusieurs wagons de l’Intercity.

L’enquête menée après l’accident a mis en lumière une série de défaillances techniques et humaines. Le train, initialement prévu pour 9 voitures, en comptait 17 le jour du drame, dont 8 ajoutées en dernière minute sans vérification adéquate. Treize de ces voitures présentaient des problèmes de freinage connus de la Direction de Camrail, la société exploitante. De plus, le système de freinage rhéostatique de la locomotive avait été désactivé, et les avertissements des conducteurs concernant l’état du matériel n’ont pas été pris en compte. Ce jour-là, 21 octobre 2016, la ruée vers le train a été causée par l’effondrement d’une buse au lieu-dit Matomb sur la route



Dépouillement des corps lors du déraillement du train à Eseka, le 21 octobre 2016

nationale 3 reliant Yaoundé et Douala. Cet effondrement a coupé la route en deux, stoppant momentanément la circulation sur cette voie. Les voyageurs désireux de rallier Douala ont décidé d’opter pour le train et l’affluence

au quai d’embarquement a triplé. D’où la décision de Camrail d’ajouter des voitures, sur ce qui va devenir quelques heures plus tard, le train de la mort. Face à l’ampleur de la catastrophe, la réaction des autorités

et de Camrail a été jugée insuffisante. Les secours sont arrivés tardivement. L’hôpital d’Eseka surchargé, certains blessés étaient transportés à Yaoundé dans des conditions exécrables. Beaucoup y laissèrent leur vie durant le trajet. Alourdissant le bilan qui aurait pu être réduit avec une organisation médicale plus appropriée sur le lieu du drame. Si le bilan officiel fait état de 79 morts, plusieurs sources suggèrent que le nombre réel de victimes pourrait être bien plus élevé. Certains parlent de 200 morts. De nombreuses familles sont toujours à la recherche de proches disparus ce jour-là, et non comptabilisés parmi les 551 blessés. Par ailleurs, des doutes subsistent quant à la transpa-

rence des chiffres communiqués. Une tragédie évitable

Les conclusions des enquêtes sont sans appel. La catastrophe d’Eseka aurait pu être évitée. Les décisions prises par la Direction de Camrail, notamment l’ajout de voitures défectueuses et la surcharge du train, ont directement contribué au drame. La négligence des avertissements des conducteurs et la désactivation des systèmes de sécurité ont également joué un rôle crucial. Neuf ans après, les familles des victimes attendent toujours justice et réparation. En 2019, une enveloppe de 667 millions de F.Cfa sur le milliard promis par Paul Biya, a été débloquée pour indemniser les familles.

G. E.

Le lac Kuk sur les traces de Nyos?

En 1986, le monde s’est mobilisé pour répondre à l’urgence humanitaire et comprendre les émanations de gaz mortel. 38 ans plus tard, d’autres lacs inquiètent.

L’éruption limnique du 21 août 1986 du lac Nyos dans la Région du Nord-Ouest est un exemple de catastrophe naturelle et de crise humanitaire selon René Lionel Brice Molo Zogo dans un article datant du 1er mai 2018. L’on a enregistré plus de 1800 morts, 8 300 bêtes asphyxiées et de nombreuses pertes matérielles. Trente-cinq ans après la plus grave catastrophe naturelle survenue au Cameroun, les témoignages des rescapés continuaient de donner froid dans le dos. « *Nous nous sommes levés et tout était blanc, comme s’il y avait eu le feu. Nous sommes descendus et nous avons découvert des corps, des oiseaux morts, des bœufs et des animaux sauvages* », se souvient une habitante de la vallée la plus proche, qui se confiait au magazine Jeune



Le cheptel asphyxié sous le coup des gaz de Nyos

Afrique 35ans plus tard. Après cette tragédie, les rescapés ont été recasés dans sept camps aménagés par le gouvernement qui, à l’époque, a réagi avec promptitude et efficacité

pour faire face au drame avec le concours de la communauté internationale. Sur le plan scientifique, le constat est clair : le lac contient de grandes quantités de gaz enfouies dans la terre.

Évaluée à plus de 300 millions de m3 au départ, la quantité de gaz a été réduite à 230 millions de m3 grâce à une colonne de dégazage installée au milieu du lac. La direction de la Protection civile au Ministère de l’Administration territoriale avait expliqué que lorsque le niveau de gaz carbonique dépasse la normale, le dispositif se déclenche automatiquement. L’alarme donnée, les populations sont tenues à s’éloigner et grimper les collines. A l’occasion du 21ème anniversaire de la catastrophe, le Ministre de l’époque, Marafa Hamidou Yaya, affirmait que le gouvernement, avec l’appoint des pays amis, a opté pour la mise en place d’un dispositif de dégazage de ce lac. Un comité interministériel de suivi du projet de dégazage des lacs Nyos et Monoun a été créé et

placé sous la présidence du Premier ministre. Le travail conjoint du gouvernement et des partenaires internationaux montre que le Cameroun n’était pas préparé à la gestion des crises d’une telle envergure, et que les mécanismes existants s’avéraient insuffisants tant au niveau des ressources humaines que sur les aspects matériel et technique. En dépit de ce déploiement, le lac Kuk également dans le Nord-Ouest constitue un danger pour les populations. Le spectre du drame de Nyos plane dans les esprits. Le 29 août 2022, un changement soudain de la couleur et de l’odeur du lac Kuk a provoqué des inquiétudes. Le géologue et expert des catastrophes, Henry Ngenyam Bang, pense que les efforts faits pour régler et gérer le danger des lacs de cratère sont insuffisants.

Olivier Mbessité

Catastrophes Urgences climatiques et crises humanitaires

Le Cameroun vit sous la menace des inondations, des éboulements, des épidémies, etc.

Le 22 août 2024 à Yaoundé, l’Observatoire national des risques (Onr) a ouvert ses sessions annuelles dans un contexte marqué par une recrudescence des catastrophes de toute nature. Inondations dévastatrices dans l’Extrême-Nord, glissements de terrain dans l’Ouest, incendies en milieu urbain, épidémies récurrentes, afflux de réfugiés... Les chiffres parlent d’eux-mêmes : 217 accidents de la route au premier semestre 2024, 140 morts, près de 400 blessés, et un retour inquiétant du choléra, de la rougeole, de la fièvre jaune et de la variole du singe. La récurrence des catastrophes met en lumière des failles structurelles dans la prévention et la gestion des crises. Malgré l’existence d’une Direction de la Protection

civile, tous les départements et toutes les villes du Cameroun ne disposent pas d’un plan Orsec (Organisation de la réponse de sécurité civile) capable de structurer les interventions d’urgence. Le rapport de Daniel Sayi, expert en gestion des risques, dresse un constat sans appel : manque de préparation communautaire, absence de stocks d’urgence dans les zones à risque, coordination faible entre les acteurs, lenteur administrative, etc. Autant de facteurs qui aggravent le bilan humain et matériel à chaque catastrophe. Régulièrement submergée par les crues, la région de l’Extrême Nord est devenue un symbole de la détresse humanitaire. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha), les inondations sur-

venues entre juillet et octobre 2024 ont affecté plus de 459 000 personnes, détruit 56 000 maisons et submergé des dizaines de milliers d’hectares de cultures. L’Union européenne a réagi en allouant 328 millions de F.Cfa d’aide humanitaire, en plus des 1,68 milliard de F.Cfa déjà engagés cette même année. Les fonds visaient à fournir soins de santé, abris, accès à l’eau potable et prévention des épidémies dans les départements les plus touchés : le Logone et Chari et le Mayo-Danay. Pour le Secrétaire général du ministère de l’Administration territoriale, Yves Christian Edoa Effa, « *seule une croisade collective permettra d’inverser la tendance* ». Il plaide pour une meilleure coordination entre les ministères, les agences

onusiennes (OCHA, HCR, OMS), la Croix-Rouge camerounaise, les ONG (MSF, CARI-TAS, ACF, IRC...) et les comités locaux. La Croix-Rouge, malgré ses actions notables, surtout dans la gestion des réfugiés nigériens depuis 2003, pointe le manque de volontaires qualifiés et l’insuffisance de mécanismes de communication entre les antennes locales et le siège. L’ONR dresse régulièrement un état des lieux rigoureux, révisé son cadre légal, renforce les dispositifs d’alerte précoce et incite à la formalisation d’un plan national Orsec. Ce dernier permettrait non seulement de renforcer la résilience des communautés, mais aussi d’offrir aux agences humanitaires, une cartographie claire des compétences et ressources disponibles avant toute crise.

Alain Leuwat

L’AFRIQUE

L’AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd’hui l’espoir

LE PRIX DE L’ÉVEIL

Concours des meilleures plumes jeunes des lycées et collèges de Yaoundé

Tchindjang Mesmin

« On devra mettre en place un système l'implication des populations en cas

Enseignant à l’université de Yaoundé 1, ce géographe, spécialiste des risques naturels et de l’évaluation environnementale,

Quelles sont les vulnérabilités du Cameroun face aux catastrophes ?
La vulnérabilité exprime le niveau d’effet prévisible d’un phénomène naturel qui se produit. Par exemple, un aléa sur des enjeux. Les enjeux sont les bâtiments, les sociétés humaines, les activités humaines qui peuvent être des activités économiques. Quand on parle de vulnérabilité, on voit d’abord le fait de l’exposition. Les populations et l’environnement global sont exposés. Ensuite la vulnérabilité c’est la sensibilité. La nature est sensible aux tremblements de terre. Enfin, la vulnérabilité c’est la capacité d’adaptation. Est-ce que dans les différentes zones dans lesquelles les aléas se produisent, les gens sont vraiment capables de s’adapter aux événements qui se produisent, même après que ces événements aient eu lieu. Donc, ces trois éléments, la sensibilité, l’exposition et la capacité d’adaptation, permettent de mieux traduire la vulnérabilité. On constate qu’au Cameroun, près de 60% de la population n’ont pas une bonne capacité d’adaptation aux événements qui se produisent. Donc, il y a déjà là un problème.
La vulnérabilité est d’abord environnementale, c’est-à-dire que le milieu naturel est exposé : la végétation, la faune, la forêt, bref tout ce qui est de la nature physique est exposé aux catastrophes. Il y a la vulnérabilité qu’on dit physique, qui en général concerne les habitations et les infrastructures. Alors peut-être c’est cette forme qui nous engage le plus. Par exemple, en 2020, avec les fameuses inondations à Douala, il y a eu des routes qui ont été coupées. Des infrastructures routières ont été sérieusement dégradées dans la Plaine des Mbos. A Maroua, le pont Pala s’est cassé. Cette vulnérabilité est aussi réelle au niveau du Cameroun. Ensuite il y a ce qu’on ne voit pas : les vulnérabilités économiques. Les moyens de production sont affectés. Ensuite vous avez le côté social qui ne se limite pas seulement aux populations en tant qu’individus. Il y a aussi la culture.
S’il y a des sites sacrés qui sont envahis par une inondation, ça veut dire que la sacralité est remise en question. Ça va traumatiser les populations. Donc cet aspect psychologique ne se voit pas souvent, mais on a quand même les us et les coutumes qui montrent que ces éléments sont réels. Enfin, il y a la vulnérabilité institutionnelle. Est-ce que les institutions sont présentes non seulement pour soutenir la population, mais aussi pour organiser les secours, pour organiser la réhabilitation, pour fortifier la résilience?
Dans le cas du Cameroun, quels sont les éléments de cette vulnérabilité institutionnelle ?

Elle est réelle. Les institutions sont faibles. Il y a des efforts, mais il y a quand même une vulnérabilité institutionnelle au Cameroun qui est encore élevée, parce que les populations se plaignent de l’absence des administrations quand une catastrophe se produit.
Comment devrait fonctionner un plan Orsec dans un contexte comme celui du Cameroun ?
Orsec c’est un acronyme qui signifie Organisation de la réponse de sécurité civile. Ce sont les Français qui l’ont créé. En réalité, c’est un dispositif qui permet aux autorités administratives, mais aussi aux agences humanitaires, de bien se connaître avant des catastrophes, et de savoir les ressources et les compétences disponibles. La France chez qui on a copié, dispose d’une loi sur les catastrophes. Le Cameroun n’en a pas. La France, dans sa loi, parle de catastrophes majeures. Les catastrophes majeures, c’est ce qui affecte vraiment à une échelle disproportionnée, la vie des populations. Donc, le plan Orsec dans le cas français, par exemple, va englober tout ce qu’on appelle le dispositif de type plan d’urgence, conçu pour essayer de mobiliser et coordonner les moyens de secours à grande échelle. Vous verrez que dans le plan Orsec, l’objectif principal c’est comment coordonner les actions de secours pour sauvegarder les vies humaines, mais aussi pour protéger les biens et le milieu physique. Mais c’est aussi comment sauver le patrimoine naturel ou culturel. Le Cameroun a essayé de bâtir un plan Orsec dans plusieurs régions, mais ce n’est pas complet, ce n’est pas la totalité du pays qui a un plan Orsec. On devrait normalement avoir plusieurs plans Orsec, c’est-à-dire peut-être au niveau de chaque arrondissement, chaque département, puis au niveau national.
En réalité, le plan Orsec englobe plusieurs niveaux de décision et de commandement, pour pouvoir organiser et hiérarchiser la gestion et la flexibilité en temps de crise. Donc en principe au Cameroun, ce sont les préfets qui sont chargés de la mise en place du plan Orsec. Ainsi, ils sont dotés d’un aide-mémoire et d’un outil indispensable pour la gestion des risques et des catastrophes. Cela est prévu dans la récente loi du 23 décembre 2024 sur la Protection civile au Cameroun. L’idée c’est que le plan Orsec ne concerne pas que les risques naturels, c’est tout type de risque, y compris les risques technologiques.
Quand on parle de prévention, quels sont les domaines où la veille informationnelle devrait se faire pour que le pays soit outillé face aux risques de catastrophe ?
La veille informationnelle est un processus continu de collecte, d’analyse et de diffusion des informations pertinentes. L’étape de

la collecte est indispensable. Avec quels outils et quels moyens collecte-t-on les données? Est-ce que les chercheurs ont les dotations nécessaires pour le faire? Nous parlons du Cameroun, je dirais que la décentralisation, normalement, devrait permettre aux Communes cette même collecte. Ceci suppose qu’on a des cellules communales de veille avec le Minddevel (Ministère de la Décentralisation et du Développement local) pour effectivement mener cette opération de collecte d’informations.
L’analyse sous-entend une cellule de veille pour traiter les informa-



tions collectées. Au Cameroun, on a la Direction de la Protection civile, l’Observatoire national des risques et l’Observatoire national sur les changements climatiques qui peuvent analyser les données collectées. Même au niveau de la collecte, ces structures peuvent intervenir. Mais est-ce que ces structures ont des déclinaisons locales, communales ? Maintenant, la diffusion des informations suppose un travail de sensibilisation, mais également le travail des administrations dont les pré-occupations essentielles sont les suivantes : comment diffuser une information par rapport à une situation de catastrophe qui peut se produire pour une veille informationnelle ? Il y a plusieurs domaines dans lesquels la veille informationnelle peut avoir lieu. Vous avez le domaine des changements climatiques. Jusqu’à ce jour, très peu d’informations sont diffusées sur les changements climatiques, même à la télé. C’est vrai qu’il y a un effort de présenter le climat,

on présente déjà le climat dans les régions. La Direction nationale de la météorologie et l’Office national des changements climatiques (Onacc) font déjà des efforts aussi pour diffuser des bulletins d’alerte qui permettent aux agriculteurs et aux éleveurs de s’adapter, de contourner les effets nuisibles du climat. Même via WhatsApp, les bulletins sont envoyés. Mais est-ce que les paysans les lisent ? Est-ce que les paysans sont tous lettrés pour les lire ? Là où il y a les risques d’inondation, il faut aussi collecter les informations sur ces risques et les analyser. Ça suppose de remonter l’histoire. Les inondations passées se sont produites comment et quelle en est l’évolution ? Il ne se passe plus d’année sans qu’il se produise une inondation. Mais ce n’est pas le fait de l’inondation en elle-même. C’est parce qu’avec les changements climatiques, avec la densification des constructions en ville et partout, l’espace est confiné et cette anarchie ne peut qu’apporter des inondations. Les risques de glissement de terrain, c’est le même scénario. C’est l’entassement dans une zone, et plus il pleut, plus les glissements de terrain se produisent. Mais le glissement de terrain peut aussi avoir pour déclenchement un séisme ou un tremblement de terre. En fait, ces risques aussi sont devenus de plus en plus récurrents. En 2019, on a eu Ngouache avec 49 morts. Si on regarde de près, en 3 ou 4 ans, les glissements de terrain ont créé plus de 200 morts au Cameroun. Il y a eu Mbankolo, Damas et la falaise de Dschang récemment. Vous voyez donc que toutes ces informations devaient être centralisées et rediffusées. Même sous forme visio-télé pour aider les gens à comprendre les dangers qui se produisent afin de les éviter. Il y a les risques volcaniques et telluriques (secousses sismiques) pour les zones volcaniques. Là aussi, l’on devrait collecter les informations dans la science, mais

ce n’est pas mis à disposition du public.
L’information devrait aussi être donnée sur la cartographie des risques.
La cartographie des risques existe tout de même...
Oui elle existe. L’Institut National Cartographique (INC) a fait des efforts de couvrir la cartographie, peut-être dédiée à d’autres choses, mais aussi aux risques. Cette cartographie peut être mise à disposition des communes. Elle gagnerait à être renforcée. Si une commune est exposée, elle peut prendre la décision de déclencher une veille informationnelle et une surveillance dans cette portion de son territoire. Les pays occidentaux ont développé des lois dans les domaines sensibles. Il y a une loi sur le littoral, sur la montagne. A partir de là, on sait quelle portion, quelle petite portion de territoire peut être exposée aux dangers. On le situe. Ce n’est pas quand le danger arrive qu’on se met à courir. On sait déjà que, de par l’analyse et de par la loi, tous les territoires situés à tel seuil, à telle altitude, à tel degré de pente, etc., font partie des communes de montagne et donc exposés aux risques. Là, on aura les glissements de terrain.
On sait que tel type de territoire peut être en basse terre, et donc exposé aux inondations. On devrait arriver au Cameroun à des lois qui permettent de cerner le territoire de cette manière-là, c’est-à-dire les zones de montagne, les zones de basse terre etc.
L’Observatoire national des risques n’est-elle pas aussi là pour faire cette cartographie des risques ?
Ils vous diront qu’ils n’ont pas de moyens pour travailler. Je ne voudrais pas m’engager dans ce domaine parce que la difficulté c’est le fonds d’appui. Est-ce que l’Observatoire fonctionne? Est-ce que l’Observatoire a les moyens pour fonctionner? Est-ce que l’Observatoire est localisé quelque part ? Est-ce que c’est labellisé? C’est difficile. Ce genre d’Observatoire, il faut des moyens pour lui permettre de fonctionner. Et c’est l’une des difficultés au niveau du Cameroun.
La veille informationnelle ne semble pas optimale chez les chercheurs...
Chacun le fait à son petit niveau. Si quelqu’un a publié par exemple, et si cette publication ne se retrouve pas en ligne, on ne saura pas s’il a publié ou s’il n’a pas publié. Les publications existent, les gens essaient de publier. Mais seulement, est-ce qu’elles sont valorisées? La valorisation c’est utiliser une publication faite pour prendre des décisions adéquates ou idoines par rapport à la gestion des hommes ou à la gestion de l’environnement.



d'alerte précoce pour permettre de catastrophes»

explique les points de vulnérabilité du Cameroun face à la menace des catastrophes.

Il faut aller dans les universités. On devait vraiment mettre plus d'accent sur le financement de la recherche. Soit au MINRESI (Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation), soit au Ministère de l'Enseignement supérieur qui, ces dernières années, fait des efforts pour mettre par trimestre un fonds à disposition des chercheurs. C'est déjà quelque chose pour les chercheurs qui désirent évoluer.

L'autre aspect de la préparation face aux risques de catastrophes, c'est celles des formations sanitaires. Quels sont les défis à relever au Cameroun ?

Les formations sanitaires ont des difficultés de plateau technique. Le personnel est compétent, s'il est bien formé. Tout hôpital référentiel devrait avoir un plateau technique minimal, et les urgences en font partie. Le centre national des urgences de Yaoundé c'est pour les urgences opérationnelles. Ça veut dire que l'équipement permet d'intervenir face à toute situation y compris les catastrophes.

Quelles sont les leçons qui ont été tirées des catastrophes passées depuis le lac Nyos jusqu'aux récentes inondations dans l'Extrême Nord, en passant par les différents éboulements ?

Le lac Nyos a permis au Cameroun de mesurer sa vulnérabilité par rapport au risque volcanique. Deux années avant Nyos, c'était le lac Monoun qui avait occasionné le décès de 37 personnes. Le lac Nyos, 1700 morts. Pareille catastrophe n'a jamais eu lieu dans le monde. Parce qu'il y a eu 1700 morts, la situation a dépassé les capacités du Cameroun. Il fallait l'aide internationale non seulement pour porter secours aux populations, mais aussi pour comprendre ce qui s'est passé. Parce que le lac Nyos reste et demeure l'un des risques qui a mobilisé une forte communauté scientifique internationale au Cameroun. Et maintenant au plan local, c'est cette catastrophe qui déclenche la première loi de la protection civile de 1986. La loi et le décret qui l'accompagne, le décret 1986-1989, organisent l'action de différents acteurs sur le terrain pour porter secours. C'est le lac Nyos qui a déclenché la vulnérabilité, l'organisation de secours, des mesures de lutte et d'évitement des catastrophes futures, des réponses même institutionnelles, la création d'un Observatoire national des risques, etc. On a dégazé le lac Nyos. Les 600 000 tonnes de CO2 ont été évacuées. Le lac Monoum également a été dégazé. On laisse des pipes pour que même si le gaz se concentre au fond, ça puisse sortir. Il faut dire que la loi no86 du 06 décembre 1986 sur la protection civile et la loi du 23 décembre 2024 qui vient de remplacer la première, constituent les leçons des catastrophes passées.

Si le lac Nyos nous a instruits à cause de ses conséquences immenses et de la forte mobilisation internationale suscitée, peut-on dire que le Cameroun a tiré des leçons des catastrophes qui ont suivi

au fil des années ?

Les leçons sont tirées. Il y a des inondations en 2012 dans l'Extrême Nord et le Nord. Il y avait la Turquie, la Croix-Rouge internationale. Des gens sont venus étudier, porter de l'aide au Cameroun. Même la catastrophe de Nsam de 1998, qui a fait 200 morts, est un autre problème qui a permis la réorganisation de la protection civile. Il y a la vulnérabilité institutionnelle. La loi de 2024 sur la Protection civile prévoit la création d'une Agence de la Protection civile. Il faut autonomiser une structure. L'actuelle Direction de Protection civile ne peut pas se déployer, parce qu'elle dépend étroitement du Ministère de l'Administration territoriale et son autonomie financière n'est pas acquise.

Les populations ont aussi appris à se débrouiller. Dans le Nord, nous avons mené une enquête avec la Croix-Rouge sur les systèmes

Le niveau communal devrait constituer le laboratoire où se prépare la gestion des catastrophes

d'alerte précoce pour porter secours aux populations. On s'est rendu compte que ce sont les populations elles-mêmes qui se sont formées à donner l'alerte. Quand les simulations de catastrophe se produisent, les petits comités de village donnent l'alerte pour évacuer le plus de gens possible avant que la côte d'alerte ne soit élevée. Et ça fonctionne. On comprend que ces comités villageois devraient être renforcés. Heureusement, la Croix-Rouge se lève et, chaque année, essaie d'opérer cette préparation. Parfois, la Direction de la Protection civile s'associe là où les moyens lui sont donnés. Mais sinon, c'est la Croix-Rouge en général qui va sur le terrain pour essayer d'aider les populations. Et c'est en ce sens qu'au-delà du plan Orsec, on devrait mettre en place un système d'alerte précoce pour mieux permettre aux populations d'être impliquées, puis d'être sensibilisées à la question des catastrophes et aussi l'intervention, surtout pour les inondations et les glissements de terrain tels qu'on les connaît aujourd'hui.

En l'absence d'une Agence nationale de la Protection civile, est-ce que le fait qu'il y ait plusieurs intervenants de différentes administrations constitue un frein à la coordination et à la cohérence de l'action ?

Pas du tout. Le plan Orsec permet de coordonner les secours et les intervenants en cas de catastrophe. Le préfet reçoit les informations qui lui permettent de déclencher l'état de catastrophe. Si la coordination est déjà bien actée dans la loi, et bien organisée, aucun problème ne se poserait. Chaque acteur sait ce qu'il a à faire.

Les récentes inondations dans l'Extrême Nord ont laissé voir que tout se gérât au Minat et les dispositifs régionaux semblaient peu agueris. Ne serait-il pas plus efficace de

décentraliser tous les centres de décision et de les ramener plus près des lieux de catastrophe ?

La difficulté, c'est d'avoir les déclinaisons locales des structures qui existent au MINAT. Si la Direction de la Protection civile avait une cellule communale, c'est cette dernière qui interviendrait et rendrait compte à Yaoundé. Mais si la DPC n'est qu'à Yaoundé, qu'est-ce que vous voulez qu'elle fasse ? La décentralisation est déjà opérationnelle au Cameroun en principe, mais peut-être les moyens ne suivent pas toujours. Ça aurait été que chaque commune puisse avoir une seule cellule de risque et de veille informationnelle. C'est tout. N'oubliez pas que la Décentralisation est désormais dans un Ministère.

C'est lui qui informerait normalement les autres. Pourquoi les communes n'auraient pas des structures à déclinaison décentralisée ? Ça c'est la première difficulté. Le plan Orsec prévoit des instances de gestion de crise aux niveaux



départemental, régional et niveau national. Le niveau communal n'y est pas, alors qu'il y a la décentralisation. Le système d'alerte précoce, qui se trouve au niveau local, est requis. Tout le jeu est au niveau local. Enfin la préparation et la réaction. Les systèmes d'alerte précoce sont importants parce que ce sont des systèmes intégrés, qui ont quatre composantes. La connaissance du risque, c'est-à-dire le danger qui va se produire. Ensuite la surveillance et la prévision. On suit, on observe et on prévoit. La troisième composante c'est la diffusion et la communication dans la population. Les populations sont au cœur de la protection civile. L'article 8 de la loi parle de quatre phases du système d'alerte précoce. La Prévention des risques, la préparation de la réponse, la réponse et la relève. En réalité, la préparation et la réponse iront de pair avec la diffusion et la communication. Ceci permet aux populations d'être préparés.

Quand celles-ci le sont, et que néanmoins le danger se produit, il n'y aura moins de problèmes. Ils vont évacuer à temps. Et quand le danger est fini, les gens reviennent chez eux. L'article 14 définit quant à lui quatre plans généraux. Le plan de contingence, c'est le cadre général sous la responsabilité du Minat. Il y a le plan régional de contingence, qui est sous le gouverneur. la loi affirme que les Collectivités territoriales décentralisées peuvent apporter leur concours à l'élaboration de la mise en œuvre. En principe ici, les CTD devraient jouer un rôle plus important en Région. Plus important parce que la décentralisation met l'accent sur elles. Ça suppose que le gouverneur s'appuie vraiment sur elles pour évoluer. Vous avez maintenant le plan Orsec à l'échelle départementale, déclenché par le préfet. La quatrième échelle, c'est là où le risque est déclenché par le sous-préfet. Le niveau communal est le plus important. Et si c'est le plus important, on devrait mention-

ner les réunions au niveau des cellules communales, les conseils communaux, devraient intégrer les comités de village ou de quartier dans leurs préoccupations. C'est par eux que l'information remontera aux autorités communales pour action. Ces comités sont efficaces dans les quartiers et travaillent parfois avec la Croix-Rouge.

Est-ce qu'il ne faut pas d'abord sortir de la logique de l'Etat omniscient, qui pense tout à Yaoundé et impose ses choix aux populations ?

Moi, je ne sais pas. C'est la préparation qui est la plus importante. Un pays, un Etat est une structure qui a une organisation propre. Il faut d'abord le comprendre avant de le critiquer. Maintenant, est-ce que l'Etat lui-même respecte sa propre organisation ? Est-ce que les moyens qui doivent être alloués à cette organisation le sont ? Faut-il attendre des catastrophes pour dire qu'on a déclenché tel moyen ? Ou alors les moyens sont préservés dans un fonds de catastrophe. Dès lors que cela arrive, on y fait recours en toute quiétude. C'est pourquoi je parle d'organisation.

Quand il y a catastrophe, vous voyez les Blancs dire on envoie les tentes, on envoie ceci, c'est parce que c'est prévu quelque part. On sort seulement, et on l'affecte à la zone. Aujourd'hui, même dans les pays comme l'Amérique latine où il y a des populations pauvres, c'est les populations qui se prennent en charge dans les centres d'alerte précoce. Ça marche par téléphone. Et il y a des systèmes pour donner l'alerte, même en Inde où les populations sont très illettrées. Il faut sortir du carcan politique. C'est une perception et une vision du danger et comment organiser les secours envers les populations.

L'aide internationale est souvent nécessaire en temps de catastrophe. N'est pas la porte ouverte pour justifier les incapacités de l'Etat ?

Il faut savoir que les catastrophes sont des perturbations graves qui affectent le fonctionnement d'une communauté ou d'un Etat. Une communauté peut être une commune ou tout l'Etat. Même le seuil communal peut dépasser les moyens d'agir de l'Etat. Le lac Nyos a dépassé les capacités du Cameroun. Mais peut-être que les inondations de 2020 à Maroua n'ont pas dépassé les capacités du Cameroun. Elles ont dépassé la communauté, mais pas l'Etat. Mais Nyos a dépassé la communauté et l'Etat, c'est-à-dire sa capacité à y faire face en utilisant ses propres ressources. C'est pourquoi dès que le niveau de la catastrophe est élevé, on doit solliciter l'aide internationale. Non pas parce qu'on ne pourra pas gérer tout seul. Même la Turquie a eu un tremblement de terre et a accepté l'aide de la Chine. Ce n'est pas l'aide pour l'aide. C'est parce qu'on sent que, même si le pays était riche, les moyens d'action en ces moments traumatisants ne sauraient suffire.

Propos recueillis par Assongmo Necdem

Théâtre

Martin Ambara sonde l'envers du pouvoir

Dans sa nouvelle création, le metteur en scène revisite un classique de la littérature camerounaise construit à partir d'un conte philosophique du peuple Efang de la région de Yaoundé, jadis porté aux nues par un René Philombe très engagé.



Une scène de la pièce.



Le comédien Mekontchouo pendant la représentation.

Pour ses 15 ans, Othni a présenté au public de Yaoundé les 10, 11 et 12 avril derniers « *Nnang Ndenn Bobo* ». Trois soirs au cours desquels le public s'est imprégné de la dernière création du maître de céans, Martin Ambara. Dans sa peau de metteur en scène, le directeur artistique a opté de revisiter à sa sauce un texte important de la mythologie Efang de la région du centre. Texte recueilli en son temps par René Philombe, disparu en 2001, et qui avait connu maintes péripéties avant d'être finalement édité par les Editions du CRAC du regretté journaliste, chercheur et éditeur David Ndachi Tagne, lui aussi parti en 2005. Texte dont le titre initial est « *Nnann Ndenn Bobo* » et qu'Ambara a ré-intitulé « *Nnang Ndenn Bobo* » pour donner plus de profondeur et d'insistance sur une terminologie qui alors prend tout son sens. Car ce son plus guttural que confère la

lettre « g » à l'écrit, donne plus de force « *au mantra du joueur de Mvett* », dixit Ambara. Une sorte de scat cher au jazz également. Cette nouvelle écriture, maturée pendant une résidence au long cours, a poursuivi une trajectoire esthétique reposant sur la relecture des récits mythologiques à laquelle Ambara nous invite depuis de longues années, de « *L'Épique des héroïques* » en 2004 jusqu'à « *Mvett Beyeme* » en 2021. Un moyen pour lui de contribuer à la narration camerounaise en parcourant le fil du Mvett, à la fois philosophie et esthétique du peuple Efang. Pour cette nouvelle incursion, il n'a pas dévié de son parti-pris esthétique où le mvett brille sur la scène par son absence et sa résonance. Pas d'instrument donc, mais beaucoup de paroles, de trances et de participation du public. Comme dans une soirée autour du feu quoi. Pour cette nouvelle création ap-

puyée sur les élèves de son laboratoire, notamment les trois comédiens, il a fait appel à Guillaume Ondoua pour la musique. Un requin des studios que l'on avait perdu de vue depuis un moment et qui a saisi cette opportunité avec une gourmandise salvatrice. Dans son travail d'écriture, et assisté d'un percussionniste, le musicien a revu le thème « *Take Five* » de Dave Brubeck à une sauce plus syncopée qui a ouvert le spectacle sur une dizaine de minutes dans ce qui était en fait le début d'un chemin à rebours vers l'Afrique. Chemin qui passera par l'afrobeat de Fela avant d'échouer sur le bikutsi Efang et de s'achever par une nouvelle version de Take Five. Un voyage musical qui aura nappé la prestation d'ensemble en convoquant un dialogue excité et calculé entre les deux instruments dont le jeu pur et soigné a instillé la souffrance et la douleur qu'exhale la pièce chez le spectateur.

Figures d'araignées

Sur le jeu, les trois comédiens auront réussi à inoculer chez le spectateur la peine, l'hébétéude, mais aussi la joie de Ndenn Bobo. Laide araignée. Elle aura réussi à avoir les faveurs du Dieu Zama llopogo qui l'élèvera jusqu'à lui avant que celle-ci, prise d'une fièvre de justice, ne lui assène le coup fatal. Ces différents états d'être, Mekontchouo et ses comparses ont réussi à le rendre en s'appuyant sur le rythme dense qu'Ambara aime à imprimer à ses créations. Car avec ce nouveau spectacle comme avec les anciens, on ne s'arrête pas : les flots de paroles succèdent aux danses, aux trances parfois, et à une gymnastique physique sans repos ou presque. En parlant de repos, comment ne pas évoquer le décor fait de fils inextricables qui soutiennent trois figures d'araignées également constituées de fils et qui sont suspendues dans

les airs. Les comédiens viennent s'y « *reposer* » sur certaines phases moins tendues avant de retrouver la scène où ils dessinent des figures géométriques diverses, mais où le cercle prime, tout en rendant leurs propos. Cette capacité d'offrir, avec succès, son corps en holocauste pour le jeu ambaréen puise sa source dans le travail foncier du chorégraphe Moadà Yakana. Qui, en vieux complice du metteur en scène, a su doser son écriture pour permettre aux comédiens de ne pas s'épuiser au bout d'une envolée sans repos de 80 minutes montre en main. Cette transpiration recherchée et maîtrisée en rajoute sur la tension d'un récit où, malgré les séquences de joie matinées de libations, de ripailles et même de vice, l'hébétéude et le spleen prennent allègrement le dessus. Au final, une relecture on ne peut plus osée ; où la mondialisation en prend pour son grade ; où le pouvoir de l'un sur tous se trouve challengé en son versant le plus inattendu ; où la tension guerrière entre les protagonistes du mvett se signe et assoit le récit domestique face à ceux du monde ; où finalement l'esprit du Mvett, contestataire par excellence, ravive l'espoir chez le spectateur transi de peur et d'angoisse en ce siècle commençant. Lui vient alors la séquence de l'homme robot qui, sur une dizaine de minutes dans le spectacle, traduit la toute-puissance des machines que les technologies nouvelles ont juré de nous imposer via des tentations nombreuses et calculées.

Mallam Dido

Nnang Ndenn Bobo, texte recueilli par René Philombe, mis en scène par Martin Ambara, avec Sylvain Mekontchouo, Philippe Abong et Justin Nkoa, musique de Guillaume Ondoua assisté de Stéphane Dipita ; régie et scénographie de Rosine Nkem, chorégraphie de Yakana Moadà, 80 min, 2025.

Evènement

Lecture et jazz à Yaoundé, Abidjan et Dabou

La 5ème édition se vivra les 23, 26 et 30 avril 2025 dans les prisons ivoiriennes et camerounaises en la mémoire de nombreux auteurs compositeurs.

Les rendez-vous lecture jazz, initiés et développés par l'écrivain Ondoà Kalara, promoteur de l'incubateur Café Kalara – LS, vont une fois encore allier le livre et le jazz en cette année 2025. Depuis l'an dernier, le concept créé le 30 avril 2021, à l'espace « *École sous l'arbre* », fait parler son côté socio-humanitaire. Il y a eu l'escale à la prison principale de Mbalmayo dans la région du Centre au Cameroun en 2024. Ici, la lecture Jazz Gnouf a connu un franc succès, offrant aux incarcérés un cadre d'expression et d'échange. Nombreux se sont illustrés par des chants rap et Mbolé, des lectures à haute voix accompagnées de musiques et bien d'autres rendez-vous. 2025 revient auprès de ces couches défavorables avec le même partage, autour de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur et de la Journée internationale du jazz.



Un orchestre de jazz sur la scène de l'Ecole sous l'arbre à Yaoundé.

Trois dates, trois escales dans deux pays d'Afrique : un au centre culturel d'Abidjan, puis des prisons de Yaoundé et de Dabou, une localité située à environ 48 km d'Abidjan. Cet événement annuel est illustré

d'instantanés mémorables de lecture en musique. La 5ème édition itinérante, dont le thème est : « *Célébrons les livres et les auteurs compositeurs* », affiche dans sa programmation, des mobilisations sur des

conférences, des causeries, des animations musicales. Les 23 et 26 avril 2025 à Abidjan à l'espace Curie Bojour au quartier Aghien et à Dabou, les auteurs Anna Yonta Kamara-Niamké, Charles Pemont et Gabin Nouma prendront part aux animations des rencontres organisées pour la circonstance. Le 30 avril à Yaoundé, au Freedom Arts, un spécial hommage sera rendu à Funkis et à Frédérique Ottou par le groupe RACC Reading Aloud Club for Children et l'artiste Policeman. Des auteurs compositeurs qui ont été les amis du livre et acteurs inconditionnels des activités Lecture Jazz, décédés respectivement le 23 avril 2023 pour Frédérique Ottou et le 26 juin 2024 pour Funkis. Le point d'honneur du 23 avril, Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, sera mis sur la lecture des citations et les déclamations des poèmes inédits. Le 30 avril, Journée internationale du Jazz, sera coloré des lectures en musique, rhapsodies, récit de jazz et blues, voix et rythmes.

Bertin Bidja

Java Cristal Gaga

l'artiste n'en finit pas d'extasier ses fans

Le concept d'une créatrice futuriste, atypique et dynamique. Son art plonge dans l'humour, le cinéma et la musique, renvoyant aux saveurs urbaines. Son style musical est dénommé « *lagagamzik* ».

Elle est issue d'une famille de musiciens traditionnels. Fille d'un père chef de chorale et comédien, et d'une mère couturière, Java Cristal Gaga va d'abord fréquenter l'école des sœurs avant de se tourner vers l'art, de la comédie en particulier. Dans sa créativité, elle confectionne ses premières chaussures en carton avec les cordes de bananier, qu'elle porte pour aller à l'école, dans le plaisir de faire rire ses camarades et même sa maîtresse d'école. Son entrée au collège lui ouvrira les portes du chant et fera naître en elle la flamme de la musique. Elle se livrera à des compétitions inter-collèges, ce qui l'amène à chanter dans les groupes gospels. Pendant ses études universitaires, elle arpente les podiums pour des défilés de mode, faisant du mannequinat pour arrondir les fins du mois. Au cours de sa 4ème année universitaire, elle est repérée par un artiste producteur qui lui donnera sa chance de faire ses premiers pas en studio ; ce qui aboutira à la sortie d'un maxi single de cinq titres en 2010. Cette expérience va l'encourager à persévérer dans le domaine du show-biz. Elle va donc jouer des rôles importants dans des publicités, des produits cosmétiques et mobiliers. Reconnue par ses pairs pour son dynamisme à la Tina Turner, son punch lorsqu'elle est sur scène, et son look parfois hors du commun des mortels lui valent le surnom de la Gaga Africa. Mais sa rencontre avec la maison de production Jimmy's Production marque un tournant dans sa carrière artistique. C'est ainsi que le 14 février 2017, elle sort la chanson « *oh Mama* » en collaboration avec Docteur Micky, chanson dans laquelle elle parle de la relation d'amour entre une maman et son enfant. Un an plus tard, toujours un 14 février, sa discographie s'enrichit d'un nouveau single baptisé « *C'est pas gratuit* » avec son caleçon en fer de confiance comme symbole, en collaboration avec Jordan Kusa. Une chanson où l'artiste fait comprendre que rien n'est gratuit dans la vie



et qu'il faut chercher et trouver la clé qui ouvre les portes sur notre chemin. Le 7 décembre 2018, elle propose un autre opus intitulé « *le chéquier* », une continuité du titre « *C'est pas gratuit* ». Java Cristal Gaga fait ainsi une mise au point sur les relations amoureuses basées sur la couleur, que l'on essaye de compliquer alors qu'en réalité le cœur a ses raisons que la raison elle-même ignore. Après quelques singles, Java sort le 30 novembre 2019, son tout premier album intitulé « *C'est ça la meuf* ». Un album composé de 13 chansons à travers lesquelles, elle plonge dans une réflexion philosophique. Le 18 juin 2021, sa discographie dévoile le clip « *Suffer* » tiré d'une histoire vraie de violences conjugales, dans laquelle elle démontre que notre enfance peut nous servir d'appui pour rebondir dans la vie. Elle reçoit le 07 octobre 2023 le trophée de la meilleure musique d'ambiance, et est distinguée meilleure ambianceuse aux Ayo Awards Music Paris. Le 18 novembre 2023 sortira le clip « *Peace and love* » dans lequel elle parle de l'entraide, du travail en équipe, entre collègues, de l'amour et de la paix entre les humains quelles que soient leurs origines. Elle dira non à la propagation des fausses informations à travers le clip macrélage sorti le 14 février 2024. Java Cristal Gaga va, le 10 août 2024, enrichir son répertoire d'un titre plein d'allégresse intitulé « *incha'allah* », chanson qui enseigne l'espoir, car se-

lon elle, tout dépend de la volonté de Dieu, il faut juste croire en ses rêves, et ne pas oublier d'où on vient. C'est avec cette chanson qu'elle reçoit le micro d'or le 14 septembre 2024, et cumule plus de 1 700 000 vues sur YouTube. Elle choisira le 14 février 2025, le jour de la St Valentin, pour proposer à ses fans sa nouvelle chanson intitulée « *Sans toi* », un zouk urbain plein de séduction. Ses talents d'actrice lui feront bénéficier en 2012 de la confiance de la réalisatrice et scénariste Justine Triet (détentrice de la palme d'or du meilleur film 2023 à Cannes, et aussi détentrice du meilleur scénario aux Os-

cars aux Etats-Unis), en la faisant jouer son premier rôle au cinéma dans un film intitulé « *Vilaine fille, mauvais garçon* » sorti sur France 2. On la retrouve aussi dans un court métrage « *La fille, la mère, le menteur* », sorti le 25 mai 2022 réalisé par Kader Alassane. En septembre 2018, elle est à l'affiche d'un autre film « *The last don 1* » et de « *The last don 2* ». En 2019, elle joue dans « *L'étranger* », un thriller réalisé par Nollywood Paris et produit par Gideon Clay Osangbuwa, dans lequel elle est l'une des actrices principales. Un parcours remarquable d'une diva qui déborde d'énergie et de passions en découverte.

Bertin Bidja

Célébration

Ben Decca, bientôt maître à l'Olympia de Paris

Pour ses 40 ans de carrière musicale, l'icône du makossa franchira une nouvelle étape sur cette scène qui l'accueillera le 4 mai prochain.



Ben Decca

L'auteur des titres à succès « *Souffrance d'amour* », « *Se oa nu* », « *Tolambo oti ti* » ou encore « *Makossa phoenix* », va pour la première fois de son histoire musicale, se produire au plus vieux music-hall de Paris encore en activité, à l'occasion de ses 40 années de carrière. Ce rendez-vous de géant est organisé par Mastatik records, un label de Booking - Management - Productions de DJs et artistes Afro urbains basé en France. C'est sous le réglette « *Il était temps* » que résonne la grandeur de ce

rendez-vous inédit, comme pour dire qu'il n'en valait pas mieux qu'une salle de plus de 4 000 places pour faire retentir la voix légendaire du makossa qui aura bercé des générations à travers sa musique. Aujourd'hui, il fait partie des bâtisseurs de la musique africaine et camerounaise en particulier. Ben Decca a un parcours musical très riche, avec 25 albums à son actif, les plus récents étant *Tourbillon* (2000), *Affectueusement votre* (2001), *Saphir* (2002), *Makossa Phoenix* (2006), C'est mon choix -

Best of (2007), C'est tout moi (2009), 24 h d'ivresse (2010), *Symbiose* (2012), 30 ans de carrière vol.1 (2013), *Ossoko 24* (2015), *Électron Libre* (2017). Des albums qui ont connu de véritables succès auprès des mélomanes, avec des titres devenus des hymnes de certains rendez-vous de haut prestige. À ce répertoire, s'ajoutent plusieurs collaborations parmi lesquelles, Moni Bilé avec la chanson « *Nasi Lingui / Esoua Bwanga* » exécutée en 1985, Grace Decca en duo en 1992, Dina Bell dans « *Espace Makos-*

sa » en 1998, Chantal Ayisi sous le titre « *La Femme d'aujourd'hui* » en 2013. Il y a aussi les collaborations avec la jeune génération. Daphné avec le titre « *Ndolo* » sorti en 2016. Dynastie le Tigre dans « *C'est doucement* » sorti en 2021. Sandrine Nnanga en cover de la chanson « *Osi dimbéa* » de l'année 2022. Enfin Alexandra Seppo dans la reprise du célèbre titre « *Mama oh mba* » sortie en 2024. Les 40 ans de carrière de Ben Decca dans la musique pourront également être une occasion de rendre hommage à son cousin Joe Mboule qui lui a permis de se lancer dans les années 1970. Mais aussi saluer la mémoire des regrettés Eboa Lotin et Ekambi Brillant et, entre autre, vanter les mérites de François Misse Ngoh, des icônes sur lesquelles il tire son inspiration et sa verve, en reprenant quelques uns de leurs titres jusqu'à son premier album solo en 1981. L'amour à la sagesse camerounaise va se conter à l'Olympia de Paris sous la signature mature du chanteur de classe qui va écrire une nouvelle page de son histoire. Pour rappel, Ben Decca vit aisément de son art en gagnant ses droits à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) en France depuis de nombreuses années.

B. B.